



Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat • Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat

La FEMIP pour la Méditerranée

Financements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement

L'accès à l'eau et aux ressources énergétiques a toujours représenté un enjeu de taille pour les pays en développement. Les projets relatifs à la gestion de l'eau et à l'assainissement contribuent à la protection et à la sauvegarde de l'environnement naturel. Ils favorisent en outre le développement régional et la cohésion économique et sociale. Dans ce contexte et dans le cadre de la politique de prêt de la BEI relative à ce secteur ¹, l'eau est devenue un axe majeur de l'action de la FEMIP dans le bassin méditerranéen.

À propos de la FEMIP

La Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) regroupe l'ensemble des instruments mis à disposition par la Banque européenne d'investissement (BEI) dans les pays partenaires méditerranéens.

Opérationnelle depuis octobre 2002, elle est aujourd'hui l'acteur de référence du partenariat économique et financier entre l'Europe et la Méditerranée, avec plus de 8,5 milliards d'EUR de financements mis en place entre octobre 2002 et décembre 2008, à l'appui de 125 projets d'investissement dans le bassin méditerranéen.

Sur la période 2007-2013, la FEMIP dispose de 10,7 milliards d'EUR pour soutenir des projets dans les neuf pays partenaires méditerranéens.

Dans le cadre de la Politique européenne de voisinage et de l'Union pour la Méditerranée, la FEMIP favorise la modernisation et l'ouverture des économies des pays partenaires. Elle concentre son action sur deux axes prioritaires : le développement du secteur privé et la création d'un environnement favorable à l'investissement.



¹ En 2008, la BEI a élaboré une nouvelle politique de prêt relative au secteur de l'eau, dont le texte est disponible dans la rubrique « Publications » du site Web de la Banque à l'adresse www.eib.org/publications.

Les prêts FEMIP en faveur de l'eau dans les pays partenaires

En particulier dans les pays partenaires méditerranéens² frappés par la pénurie d'eau, la FEMIP joue un rôle très actif dans le secteur de l'eau. Entre 2003 et 2008, la FEMIP a accordé des prêts pour un total de 692 millions d'EUR à l'appui de projets facilitant l'accès des populations aux ressources en eau. En 2007, ce secteur a bénéficié de financements de la FEMIP à concurrence de 120 millions d'EUR, sur un total de 1,4 milliard d'EUR de prêts accordés dans la région au cours de cette même période.

Les projets que la FEMIP soutient dans le secteur de l'eau contribuent à améliorer les conditions de vie au quotidien des populations des pays partenaires méditerranéens. Par ailleurs, ils soutiennent également l'essor économique à travers la création d'emplois en favorisant le développement rural et les activités liées au tourisme. Les financements de la FEMIP en faveur de projets liés à l'eau tiennent en outre dûment compte des effets du changement climatique sur la qualité et la quantité des ressources en eau, mettant dès lors l'accent sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, sur la protection et l'amélioration de la biodiversité, sur la sauvegarde de l'environnement et de la santé, ainsi que sur la promotion d'une utilisation des ressources naturelles qui soit viable à long terme.

² Algérie, Égypte, Gaza et Cisjordanie, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie et Tunisie.



Assistance technique

En plus des prêts qu'elle accorde, la FEMIP soutient, au travers de son Fonds d'assistance technique, le secteur de l'eau en apportant une assistance technique aux stades de la préparation, de la réalisation et du suivi des projets. Le Fonds d'assistance technique de la FEMIP a contribué à l'initiative Horizon 2020 qui se propose de réduire le niveau de pollution dans le bassin méditerranéen en luttant contre les sources majeures de pollution d'ici à 2020. En 2007, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement dans le cadre de son Plan d'action pour la Méditerranée, la FEMIP a lancé le Programme d'investissement pour l'élimination des principales sources de pollution en Méditerranée et constitué une réserve de projets d'investissement destinés à la prévention de la pollution.

La FEMIP contribue également à favoriser une meilleure compréhension des liens existant entre la gestion de l'eau et la cohésion économique et sociale en finançant des études sectorielles à travers son fonds fiduciaire. Dernièrement, la BEI a publié le *Programme d'études associé au Plan Bleu sur l'énergie et les questions liées au changement climatique*³, qui, par une approche multisectorielle intégrée, traite des effets du changement climatique sur l'eau et l'énergie. Deux études sur *l'identification et la suppression des obstacles à une utilisation accrue des eaux usées dans l'agriculture et sur la gestion et l'exploitation, sur le mode du secteur privé, des systèmes publics d'irrigation dans les pays bénéficiaires de la FEMIP : mise au point d'un modèle expérimental au Maroc* sont actuellement menées grâce au concours du Fonds fiduciaire de la FEMIP.

³ Cette étude est disponible dans la rubrique « Publications » du site Web de la BEI à l'adresse www.bei.org/publications

Un fonds fiduciaire pour la Méditerranée

Le Fonds fiduciaire de la FEMIP a été créé en 2004, à la suite d'une décision du Conseil Ecofin de mettre en place un fonds spécifiquement destiné aux pays partenaires méditerranéens.

Il a pour objet d'acheminer des ressources vers des projets relevant de certains secteurs prioritaires en vue de soutenir le développement du secteur privé dans le bassin méditerranéen. Deux guichets ont été mis en place à cette fin : l'assistance technique en amont et l'appui au capital-investissement.

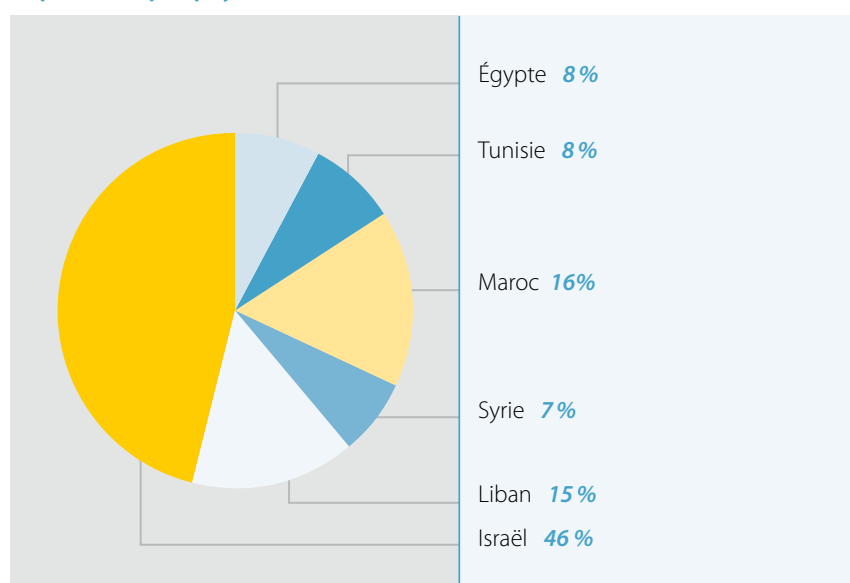
Fin décembre 2007, 15 États membres de l'UE et la Commission européenne avaient, ensemble, contribué au Fonds à hauteur de 34,5 millions d'EUR. Le Fonds fiduciaire de la FEMIP a joué un rôle déterminant dans le financement d'études en amont, offrant une vision globale et stratégique des questions économiques et financières dans la région.



La gestion de l'eau est l'une des priorités absolues de la FEMIP. Entre 2003 et 2008, la FEMIP a accordé des prêts pour un total de 692 millions d'EUR à l'appui de projets facilitant l'accès des populations aux ressources en eau.

Financements de la FEMIP en faveur de projets liés à l'eau entre 2003 et 2008

Répartition par pays



Exemples de projets

40 millions d'EUR pour l'assainissement du bassin de Sebou au Maroc

En 2006, la FEMIP a approuvé un projet réalisé au Maroc avec l'Office national de l'eau potable (ONEP) pour le financement de systèmes d'assainissement dans 17 centres urbains localisés dans le bassin de l'oued Sebou. Chacun des 17 sous-projets comprend la réhabilitation et l'extension du réseau de collecte des eaux usées et de drainage des eaux pluviales. L'implantation d'une station de traitement secondaire des eaux usées est également envisagée. Le concours financier de la FEMIP représente 40 millions d'EUR. En outre, le projet apporte également un appui financier pour l'assistance technique à concurrence de 4 millions d'EUR.



Usine de dessalement de Hadera en Israël

En 2007, la FEMIP s'est engagée à participer, à hauteur de 120 millions d'EUR, au financement de la construction de l'usine de dessalement d'Hadera, en Israël. Ce projet a pour objet d'aider à accroître les ressources en eau douce de l'État d'Israël et à diminuer la salinité moyenne du réseau national d'adduction d'eau. Ce projet, qui constitue le premier partenariat public-privé financé par la FEMIP, a par ailleurs été réalisé dans le cadre de l'enveloppe spéciale FEMIP⁴. Il fait partie des cinq projets de la BEI qui ont reçu le prix attribué par la revue Project Finance (Euromoney) pour récompenser les meilleurs projets de l'année 2007 (Deals of the Year 2007).

⁴ L'enveloppe spéciale FEMIP est un mécanisme permettant d'apporter un appui financier en faveur d'opérations du secteur privé présentant un profil de risque plus élevé que celui généralement jugé acceptable par la Banque.



**Banque
européenne
d'investissement**



EUROMED



Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat



Contacts

Les prêts directs et les financements de capital-investissement peuvent être sollicités directement auprès de la BEI. Les demandes relatives au financement de projets de moindre dimension doivent être adressées directement aux institutions financières ou aux banques commerciales auxquelles la BEI a accordé des lignes de crédit. On trouvera une liste des institutions partenaires dans les pays méditerranéens, ainsi que diverses autres informations relatives aux prêts, sur le site Web de la Banque (www.eib.org/intermediaries).

Contacts opérationnels

Claudio Cortese

Directeur

Département « Pays voisins et partenaires de l'Europe »

☎ (+352) 43 79 – 86836

✉ c.cortese@eib.org

Alain Nadeau

Chef de la division Maghreb

☎ (+352) 43 79 – 86816

✉ a.nadeau@eib.org

Javier Gutiérrez Degenève

Chef de la division Proche-Orient

☎ (+352) 43 79 - 86879

✉ j.gutierrez@eib.org

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

☎ (+352) 43 79 - 1

☎ (+352) 43 77 04

www.eib.org/femip – ✉ info@eib.org

Bureaux extérieurs dans les pays partenaires méditerranéens

Égypte : Jane Macpherson

Chef de bureau

6, Boulos Hanna Street - Dokki, 12311 Giza

☎ (+20-2) 336 65 83

✉ j.macpherson@eib.org

Maroc : Robert Feige

Chef de bureau

Riad Business Center, Aile sud,

Immeuble S3, 4^e étage,
Boulevard Er-Riad - Rabat

☎ (+212) 37 56 54 60

✉ r.feige@eib.org

Tunisie : Guido Prudhomme

Chef de bureau

70, avenue Mohammed V – TN-1002 Tunis

☎ (+216) 71 28 02 22

✉ g.prudhomme@eib.org

